

<https://larcenciel.be/spip.php?article986>



# En Wallonie, 4% des aliments sont désormais bio

- TRACES DU FUTUR - Planète. Société planète -



Date de mise en ligne : lundi 9 octobre 2017

---

Copyright © LARCENCIEL - site de Michel Simonis - Tous droits réservés

---

**Les chiffres 2016 du bio montrent un secteur en pleine forme. Le Système participatif de garantie va unir producteurs bio et consommateurs. Grâce aux suggestions de ses acheteurs, l'agriculteur pourra améliorer ses pratiques.**

Isabelle Lemaire, publié [dans La Libre le lundi 22 mai 2017](#)

## Sommaire

- [Une initiative pour aller plus loin que le bio](#)
- ['Je veux montrer la réalité du métier, les limites du système agricole'](#)
- [A savoir](#)

<http://www.lalibre.be/actu/belgique/en-wallonie-4-des-aliments-sont-desormais-bio-5922facbcd70022542f951dd>

D'une année à l'autre, les statistiques se ressemblent : le bio attire de plus en plus, tant chez les consommateurs que chez les agriculteurs. Selon [les chiffres 2016 du secteur, publiés lundi par Biowallonie](#), les parts de marché des produits alimentaires bio en Belgique sont passées de 2,9 % en 2015 à 3,2 % l'an dernier. La Wallonie fait encore mieux avec 4 % de parts de marché (+0,5 %).

Les produits bio les plus volontiers achetés par les Belges sont les substituts de viande, les oeufs et les légumes (infographie).

Près d'une vente sur deux (48 %) se fait en supermarché mais la grande distribution perd quelques plumes puisque le taux de vente y était de 56 % en 2008. Les consommateurs privilégient ensuite les magasins bio (22 % des ventes), les enseignes de hard discount, qui sont en forte progression (10 % des ventes en 2016 contre 1 % en 2008), la vente directe à la ferme (3 %) et les marchés (3 %).

### Un hectare agricole sur dix est bio

La Wallonie reste le moteur de la production bio en Belgique et les agriculteurs qui s'y convertissent sont de plus en plus nombreux (voir infographie). Un hectare agricole sur dix est désormais bio en Wallonie. C'est le double par rapport à 2008. Les fermes restent de petite taille : 47,7 hectares en moyenne contre dix de plus pour l'agriculture conventionnelle. Un tiers des agriculteurs bio wallons sont en province de Luxembourg. Suivent Liège (29 %), Namur (20 %), le Hainaut (12 %) et le Brabant wallon (5 %).

### Fruits, légumes, œufs, vaches et poulets

La plus grosse progression en matière de surfaces concerne les légumes (+37,7 %) et les fruits (+31,3 %), grâce à une demande importante des consommateurs pour ce type de produits. Le nombre d'animaux d'élevage bio a plus que doublé en Wallonie en sept ans et a augmenté de 14,4 % l'année dernière. En nette progression : les secteurs laitiers (on recense 3 000 vaches bio supplémentaires par rapport à 2015), de viande bovine et des chèvres (+30 %).

La filière avicole progresse assez considérablement : le nombre de poules pondeuses en Wallonie a été multiplié par six depuis 2009 et celui des poulets de chair vendus a doublé. Pour la première fois depuis 2010, le nombre de porcs bio a légèrement augmenté (+1,2 %).

[https://larcenciel.be/sites/larcenciel.be/local/cache-vignettes/L400xH239/fermes\\_bio\\_wall-1b43c.jpg](https://larcenciel.be/sites/larcenciel.be/local/cache-vignettes/L400xH239/fermes_bio_wall-1b43c.jpg)

[https://larcenciel.be/sites/larcenciel.be/local/cache-vignettes/L363xH354/bio\\_par\\_categ-165bd.png](https://larcenciel.be/sites/larcenciel.be/local/cache-vignettes/L363xH354/bio_par_categ-165bd.png)

---

## Une initiative pour aller plus loin que le bio

*En 1991, quand l'Union européenne a imposé la labellisation bio, c'est un système à logique industrielle qui a été mis en place. Des critères sociaux, environnementaux ont disparu du cahier des charges', signale Serge Peereboom, maraîcher à Wellin (province de Luxembourg) et co-président du Mouvement d'action paysanne (Map). Des agriculteurs ont refusé d'y souscrire. Ils ne peuvent donc pas prétendre au label sur leurs produits, même s'ils continuent à pratiquer l'agriculture biologique.*

Alors, [le Map a décidé de relancer](#), sous forme d'un projet pilote en Wallonie et à Bruxelles, le Système participatif de garantie (SPG) qui était le principal modèle de cahier des charges de l'agriculture biologique, avant que l'Union européenne s'en mêle.

[En quoi consiste un SPG ?](#) 'C'est une démarche participative, à taille humaine, qui se base sur la confiance, qui vise à consolider les liens entre les petits producteurs et les 'consomm'acteurs', qui se réapproprient au passage leur alimentation, et à améliorer les pratiques des agriculteurs', explique Serge Peereboom.

### Points forts, points faibles

*'Les producteurs participants doivent trouver au moins quatre personnes qui achètent leurs produits. Ce petit groupe vient en visite à la ferme et répond à un questionnaire, tout comme l'agriculteur, établissant des critères chimiques, énergétiques, par exemple. On voit alors quels sont les points forts et les points faibles et, pour ces derniers, on essaie de trouver une solution.'*

Un exemple : le producteur arrose ses plantations avec de l'eau du robinet. Mais elle contient du chlore. On va donc suggérer l'installation d'un système de récupération de l'eau de pluie. Comment le financer ? Soit par le panel de consommateur ou l'agriculteur soit via une collecte de fonds. Les SPG, c'est donc vouloir aller plus loin que le bio et revenir aux sources mêmes de l'agriculture paysanne.

En Wallonie et à Bruxelles, ils seront lancés à l'automne. Ils ne donneront pas droit à une labellisation '*mais on espère un jour une reconnaissance*', dit Serge Peereboom. A ce jour, plusieurs dizaines de producteurs wallons se sont déjà engagés à faire partie de l'aventure SPG.

<https://larcenciel.be/sites/larcenciel.be/local/cache-vignettes/L400xH267/bio-801be.jpg>

---

## 'Je veux montrer la réalité du métier, les limites du système agricole'

Stéphanie Delhaye, productrice laitière à Montigny-le-Tilleul, va mettre en place un Système participatif de garantie dans son exploitation, qui est dans sa deuxième année de conversion au bio. Avec son mari, elle transforme le lait

de ses vaches en beurre, fromage frais et yaourt, des produits qu'ils écoulent en vente directe à la ferme et en circuit court. Elle est aussi co-présidente du Mouvement d'action paysanne et a une approche résolument militante de son métier. *'Et depuis que j'ai commencé à produire (elle était institutrice jusqu'à il y a dix ans, NDIR) ! Le système normatif, d'encadrement des agriculteurs est délirant. Rien n'est adapté à ce que je fais. Les consommateurs, eux, sont à la merci d'une crise sanitaire ou d'une fermeture de frontière', lance-t-elle.*

### Confiance et transparence

Le SPG, pour cette productrice, a de multiples intérêts. *'C'est surtout pour moi une démarche de confiance, de transparence, en montrant à nos acheteurs la réalité de notre activité, nos pratiques, les limites du système agricole. Ce sera aussi l'occasion de se rencontrer, d'échanger, de toucher des gens intéressés par ce qu'ils mangent.'*

Elle ne sait pas quels genres de suggestions son panel de consommateurs pourra lui faire, *'mais je suis positive par rapport aux critiques constructives. Leurs propositions pourraient m'apporter des solutions, des coups de main ou des aspects matériels',* souligne Stéphanie Delhaye.

## A savoir

**Où** : le Système participatif de garantie (SPG) existe partout dans le monde (Inde, Etats-Unis, Brésil, Nouvelle-Zélande, Pérou, France, Bolivie, Espagne, Afrique du Sud, Kenya, Uruguay...)

**Quand** : en Belgique, dès 1991, date de la labellisation européenne du bio, des agriculteurs ont été exclus de la certification officielle. En 2008, ils étaient plus de 200 à pratiquer l'agriculture biologique sans pouvoir le revendiquer.

**Comment** : ceux qui ne veulent pas du cadre officiel peuvent se tourner vers le SPG, mais il n'est pas reconnu par l'Union européenne.

*Isabelle Lemaire*